

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs du fonds BETAMAX GLOBAL. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BETAMAX GLOBAL Smart for Climate (ci-après le « Fonds »)

« OPCVM de droit français »

CODE ISIN Part P : FR0010921502

Ce fonds est géré par FIDEAS CAPITAL

GESTION FINANCIERE: Le Fonds vise à obtenir une valorisation du capital, sur la période de placement recommandée de 3 ans, avec un objectif de volatilité annualisée de 5% à 9%. La stratégie d'investissement vise à bénéficier à moyen terme de la rentabilité intrinsèque de la diversité des actifs auxquels il est exposé, tout en limitant les pertes lors d'épisodes de baisse brutale des marchés.

La stratégie repose sur la préconisation d'allocation d'un modèle de diversification des risques de portefeuille, dit de Variété Maximale, créé par Fideas Capital, fondé sur l'analyse historique de risque et sur la sélection des classes d'actifs employées, choisies pour leur potentiel de rendement à moyen terme et leur apport structurel en diversification. Le Fonds vise à abaisser le risque et à éviter la concentration du portefeuille sur les classes d'actifs trop semblables. Le Fonds est géré, dans ce cadre, de manière active et discrétionnaire.

Le Fonds sera en permanence exposé aux actions européennes, de 10% à 70% et à hauteur de 40% maximum à chacune des autres classes d'actifs suivantes : actions américaines, japonaises, actions internationales. Le fonds s'exposera aux obligations et titres de créance à long terme de pays développés de toutes notations (avec une contribution maximale en duration globale de 10 dont un poids maximal de 25% et une contribution maximale en duration de 2,5 pour, ensemble, les notations, dites Haut Rendement, inférieures à BBB-/Baa3 ou les émetteurs des pays émergents). Le Fonds s'exposera en outre à des classes d'actifs dites « décorrélantes », telles qu'indices diversifiés de matières premières, actions du secteur immobilier, des secteurs énergétiques et miniers, actions de pays émergents. Le Fonds pourra être exposé au risque de change dans la limite de 80% de l'actif, via le risque de change de ses actifs, qu'il peut couvrir, et via des expositions indépendantes sur devises de l'OCDE (au maximum 40%). Le Fonds pourra être vendeur à découvert de devises de l'OCDE à hauteur de 20% maximum.

POLITIQUE SMART FOR CLIMATE: Le fonds souhaite être un acteur d'incitation et d'engagement auprès des sociétés pour de meilleures politiques de transition. Il veut participer aux pressions, acheteuses et vendeuses, appliquées sur les cours de bourse des sociétés, sur ce critère, abaisser de 25 à 30% l'exposition carbone des paniers d'actions auxquels il s'expose et éviter de financer, en obligations, des émetteurs dont les politiques climat les classent dans les pires 20% de l'univers d'investissement. Cette politique « Smart for Climate® » vise aussi à protéger les porteurs des risques que leur font courir les sociétés mal préparées à la transition énergétique et écologique.

A ces fins, le Fonds intègre ses propres critères de notation ESG, principalement relatifs au CO₂ et autres gaz responsables du réchauffement,. Le Fonds augmente ses expositions aux sociétés mieux-disantes en termes de politique climat, évite les pires émetteurs, par métier.

INSTRUMENTS: Le Fonds mettra en place ses expositions via différents supports, investissements directs, instruments financiers à terme, négociés sur des Marchés Organisés ou de gré à gré, en couverture ou en exposition, principalement futures de taux, dérivés de crédit, swaps de performance, options sur indices, permettant d'améliorer le profil de risque, en vue d'atteindre son objectif de gestion. Son exposition totale ne pourra dépasser 120%. Le Fonds pourra investir sa trésorerie dans des dépôts ou des titres de créance de durée inférieure à 2 ans.

Le Fonds pourra être à hauteur de 10% de l'actif net dans des parts ou actions d'OPC qui pourront mettre en œuvre une gestion alternative.

INFORMATIONS DIVERSES: Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du Dépositaire la veille de chaque jour de calcul de la valeur liquidative jusqu'à 17h30 (heure de Paris – CET / CEST) et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Les parts du Fonds sont des parts de capitalisation et ou distribution sur décision de la Société de Gestion.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.

PROFIL DE RISQUES ET RENDEMENT

A risque plus	s faible			A risque plus élevé			
Rendement p	Render	Rendement potentiellement plus élevé					
1	2	3	4	5	6	7	
	_	•	7	•	•		

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 4 : Le Fonds présente un profil dynamique compte tenu de ses investissements qui peuvent comporter des actions et obligations de pays émergents, des dérivés sur indices de dérivés sur matières premières, des positions sur devises et sur indices de volatilité

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de contrepartie : défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier est défaillant.
- Risque lié à l'utilisation des produits dérivés : Le Fonds peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille sans rechercher la surexposition. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

	<u>'</u>				
Frais d'entrée	3% N	laximum	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. Il peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.		
Frais de sortie	N	léant	de son conseil ou de son distributeur le montant effectir des frais d'entrée et de sortie.		

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants 1.53%

Les frais courants se fondent sur l'exercice clos en décembre 2019, et peuvent varier d'un exercice à l'autre Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective

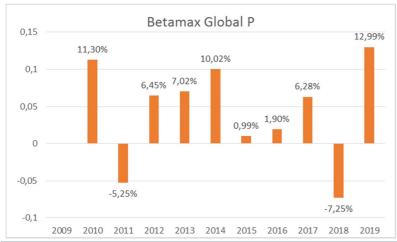
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier 10% TTC au-delà d'une performance de 5% nette annuelle

: 0.00% (acquis sur rachats intervenus au cours de l'exercice)

Pour plus d'information, vous pouvez vous reporter à la rubrique « frais et commission » du prospectus de ce Fonds, disponible à l'adresse suivante : www.fideas.fr.

PERFORMANCES PASSEES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 30 juin 2009.

La devise de référence est l'euro (EUR).

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire CACEIS Bank

Pour plus d'informations sur le Fonds, il est recommandé de se reporter au prospectus du Fonds.

Les informations sur le Fonds (prospectus, documents périodiques, valeur liquidative et la politique de rémunération) sont disponibles en français sur www.fideas.fr ou peuvent être demandées gratuitement auprès de FIDEAS CAPITAL – 21 avenue de l'opéra 75001 PARIS.

La responsabilité de FIDEAS CAPITAL ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Le Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

FIDEAS CAPITAL est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/09/2020